

commis principal et Moulins, commis principal de police, ont arrêté et conduit à une heure et demie, après avoir pris connaissance de l'enquête faite par M. Moulins, et avoir interrogé Breynne au commissariat, puis les victimes à l'hôpital, il est allé à l'instamment de l'ancien Jura, rue de Bapaume, où il a fait prendre un relevé des lieux du drame.

### LUMINOL

Avie important. — Les tableaux de rectifications aux listes électorales générales sont déposés à partir de ce jour au Secrétariat de la Mairie.

## ROUBAIX

Ces tableaux et ces listes seront communiqués à tout réquisant.

Les réclamations et les demandes en inscriptions ou radiations devront être formées dans le délai de vingt jours à partir du 15 janvier jusqu'au 4 février inclusivement. Durant cette période le bureau des élections sera ouvert, pendant la semaine, de neuf heures du matin à midi et de deux heures à six heures du soir; les dimanches de neuf heures du matin à midi, et le 4 février jusqu'à minuit.

Les réclamants sont invités à se munir de pièces justificatives.

Un bébé de deux ans victime d'une grave imprudence. — On a admis, hier, à l'Hôtel-Dieu, une petite enfant de 2 ans, nommée Delaune, dont les parents demeurent rue de Flandre, 64, et qui venait d'être victime d'une terrible imprudence.

Le bébé étant malade, le médecin avait prescrit à sa mère de le plonger dans des bains tièdes. Mais la mère ayant fait chauff...

fer de l'eau, ne prit pas la précaution de vérifier le bain avant d'en faire usage et elle y plaign l'enfant alors que le liquide était presque bouillant.

Quand la petite Germaine fut retirée du bain, poussant des cris de douleur, on constata qu'elle portait des brûlures profondes sur tout le bas du corps. Son état est considéré comme grave.

Pour les témoins. — Vie de Saint François d'Assise, de Saint Antoine de Padoue, de Sainte Elisabeth de Hongrie. Etranges épiques, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Onus grave. — M. Henri Delepa, boulevard Gambetta, 32, aide-mécanicien chez M. Motte-Bosset fils, a fait une chute dans l'usine. Il porte des plaies contuses au médus et à l'annulaire droits dont les ongles ont été arrachés. M. le docteur Lepoutre a prescrit un repos d'environ 3 semaines.

Un tailleur de pierres sérieusement blessé. — Un ouvrier tailleur de pierres de chez M. Labis, entrepreneur, M. Emile Valquemaen, 40 ans, place de la Liberté, 12, a été sérieusement blessé au cours de la manœuvre d'un lourd bloc de pierre. Le docteur qui l'a soigné a relevé de multiples contusions à la tête, aux épaules, aux reins et une entorse du genou gauche. L'ouvrier sera soumis trois semaines environ de soins.

Un vieillard blessé en tombant. — Un tisserand de chez MM. A. Toulemond et fils, M. Florentin Derveaux, 78 ans, rue West, cour Six, a fait un faux pas et est tombé du haut de son métier. Le docteur appelé à lui donner des soins constata un très fort gonflement de la jambe droite. Il n'a pu pour ce motif, déterminer exactement les lésions produites. Pour que l'on puisse se prononcer sur les conséquences de cet accident, on devra soumettre le blessé à la radiographie.

Les accidents du travail. — M. Fidèle Leconte, 27 ans, rue de la Paix, 68, homme de peine chez MM. Aug. Lepoutre et Co; blessé profondément à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

Un blessé au travail. — M. F. Platin, 45 ans, boulevard de Metz, cour Saint-Henri, 18, bûcheur chez MM. E.-P. et Ch. Toulemond; main droite prise dans un buffet; blessé à la main et au poignet. Docteur Vanlier.

M. Norbert Nottebaert, 55 ans, domestique chez M. Achille Desplante, loueur de voitures; large plaie contuse à l'annulaire gauche, le relevant son cheval qui s'était abattu. 15 jours.

M. Victor Cayevy, 51 ans, rue Delepa, 10, tisserand chez MM. Requiart-Roussel et fils; entorse de la jambe gauche en tombant dans des matières. 15 jours.

M. Emile Eppit, 61 ans, de Lys-lez-Lanoy, soigneur de bateaux chez M. Motte-Bosset.

sur les plaies à l'index droit en tenant contre le bas d'un médus. 15 jours. Docteur Vanlier.

M. J.-B. Milne, 38 ans, rue de France, cour Gosman, 7, tisserand chez M. Albert Heyndrickx; contusions violentes à la jambe gauche en butant contre le bacle d'un métier. 15 jours. Docteur Vanlier.

M. Raymond L'Éclé, 29 ans, rue des Sept-Ponts, 42, charbonnier chez M. Félix Deletré; blessé au genou et au pied droits par deux blocs de charbon tombés d'une charrette qu'il déchargeait. 20 à 25 jours.

Le feu rue de la Gare. — Hier, quelques minutes avant midi, des personnes qui passaient par une fumée d'origine inconnue, furent surpris de voir une maison dont la façade donne dans la rue de la Gare.

Des agents de service dans le quartier furent mis au courant de ce qui se passait et furent aussitôt dirigés vers le lieu de l'incendie, tandis qu'un collègue pénétrant dans l'immeuble d'où sortait la fumée et qui porte le numéro 47 de la rue de la Gare, avertisse les locataires.

On se rendit bientôt compte que le feu consumait la charpente du toit, au-dessus de l'atelier de dessins industriels qu'occupe, tout en haut du bâtiment, M. J. Platin et sa femme. Chose singulière, alors que l'incendie avait déjà fait d'assez sérieux dégâts, Mme Platin et ses deux dessinateurs qui travaillaient dans l'atelier, n'ont rien remarqué.

Ce fut l'agent de police qui donna l'alerte. Plusieurs agents accourus du Poste central se mirent rapidement à l'œuvre de démolir la charpente, causée de l'incendie, et de jeter des seaux d'eau sur le foyer. Pendant ce temps, on déménageait au plus vite les objets contenus dans l'atelier.

Cependant le feu se propageait et un véritable sinistre était à craindre quand arrivèrent les pompiers avec leur grand train d'échelle. Deux lances furent aussitôt dirigées sur les poutres embrasées et, quelques instants plus tard, tout danger avait disparu.

Il n'y eut aucun blessé. Les dégâts sont importants. Les dégâts de l'incendie ont été évalués à 100 francs, mais bien deux fois de plus si l'on considère les objets qui ont été détruits.

Une course qui vole au patron. — Il y eut Mlle Gabrielle Guitté, modiste, boulevard de la Paix, 11, et son mari, M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Victor Cayevy, 51 ans, rue Delepa, 10, tisserand chez MM. Requiart-Roussel et fils; entorse de la jambe gauche en tombant dans des matières. 15 jours.

M. Emile Eppit, 61 ans, de Lys-lez-Lanoy, soigneur de bateaux chez M. Motte-Bosset.

## CROIX

Arrivages de travail. — A la Coopérative des Rentrées, M. Oscar Foucart, cour boulanger, rue de l'Avant, s'est foulé le poignet droit en pétrissant la pâte. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Raymond L'Éclé, 29 ans, rue des Sept-Ponts, 42, charbonnier chez M. Félix Deletré; blessé au genou et au pied droits par deux blocs de charbon tombés d'une charrette qu'il déchargeait. 20 à 25 jours.

Le feu rue de la Gare. — Hier, quelques minutes avant midi, des personnes qui passaient par une fumée d'origine inconnue, furent surpris de voir une maison dont la façade donne dans la rue de la Gare.

Des agents de service dans le quartier furent mis au courant de ce qui se passait et furent aussitôt dirigés vers le lieu de l'incendie, tandis qu'un collègue pénétrant dans l'immeuble d'où sortait la fumée et qui porte le numéro 47 de la rue de la Gare, avertisse les locataires.

On se rendit bientôt compte que le feu consumait la charpente du toit, au-dessus de l'atelier de dessins industriels qu'occupe, tout en haut du bâtiment, M. J. Platin et sa femme. Chose singulière, alors que l'incendie avait déjà fait d'assez sérieux dégâts, Mme Platin et ses deux dessinateurs qui travaillaient dans l'atelier, n'ont rien remarqué.

Ce fut l'agent de police qui donna l'alerte. Plusieurs agents accourus du Poste central se mirent rapidement à l'œuvre de démolir la charpente, causée de l'incendie, et de jeter des seaux d'eau sur le foyer. Pendant ce temps, on déménageait au plus vite les objets contenus dans l'atelier.

Cependant le feu se propageait et un véritable sinistre était à craindre quand arrivèrent les pompiers avec leur grand train d'échelle. Deux lances furent aussitôt dirigées sur les poutres embrasées et, quelques instants plus tard, tout danger avait disparu.

Il n'y eut aucun blessé. Les dégâts sont importants. Les dégâts de l'incendie ont été évalués à 100 francs, mais bien deux fois de plus si l'on considère les objets qui ont été détruits.

Une course qui vole au patron. — Il y eut Mlle Gabrielle Guitté, modiste, boulevard de la Paix, 11, et son mari, M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Victor Cayevy, 51 ans, rue Delepa, 10, tisserand chez MM. Requiart-Roussel et fils; entorse de la jambe gauche en tombant dans des matières. 15 jours.

M. Emile Eppit, 61 ans, de Lys-lez-Lanoy, soigneur de bateaux chez M. Motte-Bosset.

## WASQUEHAL

Arrivages de travail. — A la Coopérative des Rentrées, M. Oscar Foucart, cour boulanger, rue de l'Avant, s'est foulé le poignet droit en pétrissant la pâte. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Raymond L'Éclé, 29 ans, rue des Sept-Ponts, 42, charbonnier chez M. Félix Deletré; blessé au genou et au pied droits par deux blocs de charbon tombés d'une charrette qu'il déchargeait. 20 à 25 jours.

Le feu rue de la Gare. — Hier, quelques minutes avant midi, des personnes qui passaient par une fumée d'origine inconnue, furent surpris de voir une maison dont la façade donne dans la rue de la Gare.

Des agents de service dans le quartier furent mis au courant de ce qui se passait et furent aussitôt dirigés vers le lieu de l'incendie, tandis qu'un collègue pénétrant dans l'immeuble d'où sortait la fumée et qui porte le numéro 47 de la rue de la Gare, avertisse les locataires.

On se rendit bientôt compte que le feu consumait la charpente du toit, au-dessus de l'atelier de dessins industriels qu'occupe, tout en haut du bâtiment, M. J. Platin et sa femme. Chose singulière, alors que l'incendie avait déjà fait d'assez sérieux dégâts, Mme Platin et ses deux dessinateurs qui travaillaient dans l'atelier, n'ont rien remarqué.

Ce fut l'agent de police qui donna l'alerte. Plusieurs agents accourus du Poste central se mirent rapidement à l'œuvre de démolir la charpente, causée de l'incendie, et de jeter des seaux d'eau sur le foyer. Pendant ce temps, on déménageait au plus vite les objets contenus dans l'atelier.

Cependant le feu se propageait et un véritable sinistre était à craindre quand arrivèrent les pompiers avec leur grand train d'échelle. Deux lances furent aussitôt dirigées sur les poutres embrasées et, quelques instants plus tard, tout danger avait disparu.

Il n'y eut aucun blessé. Les dégâts sont importants. Les dégâts de l'incendie ont été évalués à 100 francs, mais bien deux fois de plus si l'on considère les objets qui ont été détruits.

Une course qui vole au patron. — Il y eut Mlle Gabrielle Guitté, modiste, boulevard de la Paix, 11, et son mari, M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Victor Cayevy, 51 ans, rue Delepa, 10, tisserand chez MM. Requiart-Roussel et fils; entorse de la jambe gauche en tombant dans des matières. 15 jours.

M. Emile Eppit, 61 ans, de Lys-lez-Lanoy, soigneur de bateaux chez M. Motte-Bosset.

## WASQUEHAL

Arrivages de travail. — A la Coopérative des Rentrées, M. Oscar Foucart, cour boulanger, rue de l'Avant, s'est foulé le poignet droit en pétrissant la pâte. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Raymond L'Éclé, 29 ans, rue des Sept-Ponts, 42, charbonnier chez M. Félix Deletré; blessé au genou et au pied droits par deux blocs de charbon tombés d'une charrette qu'il déchargeait. 20 à 25 jours.

Le feu rue de la Gare. — Hier, quelques minutes avant midi, des personnes qui passaient par une fumée d'origine inconnue, furent surpris de voir une maison dont la façade donne dans la rue de la Gare.

Des agents de service dans le quartier furent mis au courant de ce qui se passait et furent aussitôt dirigés vers le lieu de l'incendie, tandis qu'un collègue pénétrant dans l'immeuble d'où sortait la fumée et qui porte le numéro 47 de la rue de la Gare, avertisse les locataires.

On se rendit bientôt compte que le feu consumait la charpente du toit, au-dessus de l'atelier de dessins industriels qu'occupe, tout en haut du bâtiment, M. J. Platin et sa femme. Chose singulière, alors que l'incendie avait déjà fait d'assez sérieux dégâts, Mme Platin et ses deux dessinateurs qui travaillaient dans l'atelier, n'ont rien remarqué.

Ce fut l'agent de police qui donna l'alerte. Plusieurs agents accourus du Poste central se mirent rapidement à l'œuvre de démolir la charpente, causée de l'incendie, et de jeter des seaux d'eau sur le foyer. Pendant ce temps, on déménageait au plus vite les objets contenus dans l'atelier.

Cependant le feu se propageait et un véritable sinistre était à craindre quand arrivèrent les pompiers avec leur grand train d'échelle. Deux lances furent aussitôt dirigées sur les poutres embrasées et, quelques instants plus tard, tout danger avait disparu.

Il n'y eut aucun blessé. Les dégâts sont importants. Les dégâts de l'incendie ont été évalués à 100 francs, mais bien deux fois de plus si l'on considère les objets qui ont été détruits.

Une course qui vole au patron. — Il y eut Mlle Gabrielle Guitté, modiste, boulevard de la Paix, 11, et son mari, M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Victor Cayevy, 51 ans, rue Delepa, 10, tisserand chez MM. Requiart-Roussel et fils; entorse de la jambe gauche en tombant dans des matières. 15 jours.

M. Emile Eppit, 61 ans, de Lys-lez-Lanoy, soigneur de bateaux chez M. Motte-Bosset.

## DÉPÊCHES DE LA NUIT

### TERRIBLE ACCIDENT

#### au Bois de Boulogne

#### A PARIS

#### Sur le lac. — La glace se brise. — Des patineurs disparaissent. — On ne connaît pas le chiffre des victimes, mais elles doivent être nombreuses.

Paris. — Un très grave accident vient de se produire au Bois de Boulogne. Des patineurs nombreux s'étaient réunis sur la glace au moment où elle se brisa. Des cris de terreur retentirent. Une trentaine de personnes venaient de disparaître dans l'eau.

A l'heure où l'on nous téléphone ces renseignements, plusieurs patineurs seraient encore pris sous la couche de glace. On craint qu'il n'y ait de nombreuses victimes.

#### LE SAUVETAGE

A peine le terrible accident venait-il de se produire que les gardiens du Bois de Boulogne, aidés par des sergents de ville et de courageux citoyens, coururent au secours des victimes.

Trente personnes environ auraient disparu sous la glace. Grâce aux courageux efforts des sauveteurs, on put en retirer une vingtaine; mais il paraîtrait que quatre malheureux seraient restés sous la glace.

La dernière minute, on nous téléphone que tous les patineurs auraient été retrouvés, sauf cinq personnes, dont une petite fille.

#### COMMENT S'EST PRODUIT L'ACCIDENT

Paris. — Voici des détails complémentaires sur la catastrophe du Bois de Boulogne. C'est vers 4 heures de l'après-midi que la glace s'est rompue à la pointe de l'île, près de l'endroit dit le Rond-Point.

Malgré la vigilance et les recommandations des gardes du bois, plusieurs patineurs s'étaient dirigés vers cet endroit qui leur avait été signalé comme dangereux. Une trentaine de patineurs et glisseurs se trouvaient sur la glace au moment où elle se rompit.

De ministres éraquantement s'étant fait entendre, ce fut une panique générale et une formidable poussée vers le bord que plusieurs personnes regardèrent tout ébahies. Mais plusieurs avaient disparu sous la glace.

Saïnce tenant, les gardes du Bois et les agents de police organisèrent les premiers secours. On parvint à retirer presque immédiatement un jeune homme de 17 ans, nommé Ferris, croix-rouge. On le transporta à l'hôpital Beaujon, mais il mourut en arrivant.

## REPRÉSENTATION TRAGIQUE

### Une explosion se produit au cours d'une séance cinématographique aux Etats-Unis.

#### Il y aurait 50 à 75 morts et 100 blessés. — Les spectateurs se jettent par les fenêtres. — Sauvetage mouvementé.

Boyertown (Pensylvanie), 14 janvier. — Pendant une représentation cinématographique pour laquelle on avait organisé une explosion s'est produite causant de 50 à 75 morts. Les victimes sont surtout des femmes et des enfants.

Dans leur affolement, les spectateurs ont envahi la scène. Les acteurs, en essayant d'échapper à la panique, ont renversé les lampes de la scène provoquant l'explosion. Les débris de la scène ont été projetés dans toutes les directions.

Il y a une centaine de blessés; beaucoup sont mortellement. La plupart des morts appartiennent à des familles de la haute société.

Les hommes ont tenté vainement d'arrêter la panique, mais les cris des victimes étouffaient leur voix.

Les cadavres bloquant les portes faisant communiquer le balcon avec l'escalier, une quarantaine de personnes sautèrent par les fenêtres, se brisant les membres dans leur chute.

Les pompiers et la police travaillaient au sauvetage.

#### HORRIBLE PANIQUE

Boyertown, 14 janvier. — Une quarantaine de personnes, en marchant sur les banquettes et les murs, ont réussi à atteindre jusqu'aux fenêtres pour de là se précipiter dans la rue.

Les spectateurs ont pu voir des femmes, essayant de sortir, lever désespérément les bras au ciel, puis retomber dans les flammes.

Un millier de la panique, accrue par les explosions successives des lampes, une partie du plancher s'est écroulée et a précipité dans le sous-sol. Cinq minutes après l'explosion, le bâtiment était transformé en une véritable fournaise.

Plusieurs blessés sont morts pendant leur transport à l'hôpital.

Tous nos lecteurs nous prient: Rien de meilleur que le chocolat Delepaux. C'est vrai.

## STAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Victor Cayevy, 51 ans, rue Delepa, 10, tisserand chez MM. Requiart-Roussel et fils; entorse de la jambe gauche en tombant dans des matières. 15 jours.

M. Emile Eppit, 61 ans, de Lys-lez-Lanoy, soigneur de bateaux chez M. Motte-Bosset.

M. Raymond L'Éclé, 29 ans, rue des Sept-Ponts, 42, charbonnier chez M. Félix Deletré; blessé au genou et au pied droits par deux blocs de charbon tombés d'une charrette qu'il déchargeait. 20 à 25 jours.

Le feu rue de la Gare. — Hier, quelques minutes avant midi, des personnes qui passaient par une fumée d'origine inconnue, furent surpris de voir une maison dont la façade donne dans la rue de la Gare.

Des agents de service dans le quartier furent mis au courant de ce qui se passait et furent aussitôt dirigés vers le lieu de l'incendie, tandis qu'un collègue pénétrant dans l'immeuble d'où sortait la fumée et qui porte le numéro 47 de la rue de la Gare, avertisse les locataires.

On se rendit bientôt compte que le feu consumait la charpente du toit, au-dessus de l'atelier de dessins industriels qu'occupe, tout en haut du bâtiment, M. J. Platin et sa femme. Chose singulière, alors que l'incendie avait déjà fait d'assez sérieux dégâts, Mme Platin et ses deux dessinateurs qui travaillaient dans l'atelier, n'ont rien remarqué.

Ce fut l'agent de police qui donna l'alerte. Plusieurs agents accourus du Poste central se mirent rapidement à l'œuvre de démolir la charpente, causée de l'incendie, et de jeter des seaux d'eau sur le foyer. Pendant ce temps, on déménageait au plus vite les objets contenus dans l'atelier.

Cependant le feu se propageait et un véritable sinistre était à craindre quand arrivèrent les pompiers avec leur grand train d'échelle. Deux lances furent aussitôt dirigées sur les poutres embrasées et, quelques instants plus tard, tout danger avait disparu.

Il n'y eut aucun blessé. Les dégâts sont importants. Les dégâts de l'incendie ont été évalués à 100 francs, mais bien deux fois de plus si l'on considère les objets qui ont été détruits.

Une course qui vole au patron. — Il y eut Mlle Gabrielle Guitté, modiste, boulevard de la Paix, 11, et son mari, M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

## STAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Victor Cayevy, 51 ans, rue Delepa, 10, tisserand chez MM. Requiart-Roussel et fils; entorse de la jambe gauche en tombant dans des matières. 15 jours.

M. Emile Eppit, 61 ans, de Lys-lez-Lanoy, soigneur de bateaux chez M. Motte-Bosset.

M. Raymond L'Éclé, 29 ans, rue des Sept-Ponts, 42, charbonnier chez M. Félix Deletré; blessé au genou et au pied droits par deux blocs de charbon tombés d'une charrette qu'il déchargeait. 20 à 25 jours.

Le feu rue de la Gare. — Hier, quelques minutes avant midi, des personnes qui passaient par une fumée d'origine inconnue, furent surpris de voir une maison dont la façade donne dans la rue de la Gare.

Des agents de service dans le quartier furent mis au courant de ce qui se passait et furent aussitôt dirigés vers le lieu de l'incendie, tandis qu'un collègue pénétrant dans l'immeuble d'où sortait la fumée et qui porte le numéro 47 de la rue de la Gare, avertisse les locataires.

On se rendit bientôt compte que le feu consumait la charpente du toit, au-dessus de l'atelier de dessins industriels qu'occupe, tout en haut du bâtiment, M. J. Platin et sa femme. Chose singulière, alors que l'incendie avait déjà fait d'assez sérieux dégâts, Mme Platin et ses deux dessinateurs qui travaillaient dans l'atelier, n'ont rien remarqué.

Ce fut l'agent de police qui donna l'alerte. Plusieurs agents accourus du Poste central se mirent rapidement à l'œuvre de démolir la charpente, causée de l'incendie, et de jeter des seaux d'eau sur le foyer. Pendant ce temps, on déménageait au plus vite les objets contenus dans l'atelier.

Cependant le feu se propageait et un véritable sinistre était à craindre quand arrivèrent les pompiers avec leur grand train d'échelle. Deux lances furent aussitôt dirigées sur les poutres embrasées et, quelques instants plus tard, tout danger avait disparu.

Il n'y eut aucun blessé. Les dégâts sont importants. Les dégâts de l'incendie ont été évalués à 100 francs, mais bien deux fois de plus si l'on considère les objets qui ont été détruits.

Une course qui vole au patron. — Il y eut Mlle Gabrielle Guitté, modiste, boulevard de la Paix, 11, et son mari, M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

## STAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS, 11, rue de la Paix, 11, qui ont été victimes d'une course qui vole au patron.

M. Louis Guitté, 11, rue de la Paix, 11, a été victime d'une course qui vole au patron. Il a été blessé à la main droite en tombant sur le nez, par l'un des crochets dont il se servait pour manœuvrer des balles. 15 jours de repos. Docteur Vanlier.

M. Victor Cayevy, 51 ans, rue Delepa, 10, tisserand chez MM. Requiart-Roussel et fils; entorse de la jambe gauche en tombant dans des matières. 15 jours.

M. Emile Eppit, 61 ans, de Lys-lez-Lanoy, soigneur de bateaux chez M. Motte-Bosset.

M. Raymond L'Éclé, 29 ans, rue des Sept-Ponts, 42, charbonnier chez M. Félix Deletré; blessé au genou et au pied droits par deux blocs de charbon tombés d'une charrette qu'il déchargeait. 20 à 25 jours.

Le feu rue de la Gare. — Hier, quelques minutes avant midi, des personnes qui passaient par une fumée d'origine inconnue, furent surpris de voir une maison dont la façade donne dans la rue de la Gare.

Des agents de service dans le quartier furent mis au courant de ce qui se passait et furent aussitôt dirigés vers le lieu de l'incendie, tandis qu'un collègue pénétrant dans l'immeuble d'où sortait la fumée et qui porte le numéro 47 de la rue de la Gare, avertisse les locataires.

On se rendit bientôt compte que le feu consumait la charpente du toit, au-dessus de l'atelier de dessins industriels qu'occupe, tout en haut du bâtiment, M. J. Platin et sa femme. Chose singulière, alors que l'incendie avait déjà fait d'assez sérieux dégâts, Mme Platin et ses deux dessinateurs qui travaillaient dans l'atelier, n'ont rien remarqué.

Ce fut l'agent de police qui donna l'alerte. Plusieurs agents accourus du Poste central se mirent rapidement à l'œuvre de démolir la charpente, causée de l'incendie, et de jeter des seaux d'eau sur le foyer. Pendant ce temps, on déménageait au plus vite les objets contenus dans l'atelier.

Cependant le feu se propageait et un véritable sinistre était à craindre quand arrivèrent les pompiers avec leur grand train d'échelle. Deux lances furent aussitôt dirigées sur les poutres embrasées et, quelques instants plus tard, tout danger avait disparu.

Il n'y eut aucun bless